

1. Engagement de GROUPE PROACTIV

GROUPE PROACTIV s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes, quelles que soient leurs situations de handicap. Conformément à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, et dans le cadre de la certification Qualiopi (indicateur 26), notre organisme met en œuvre un dispositif complet d'accueil, d'accompagnement et d'orientation des publics en situation de handicap (PSH).

Ce dispositif repose sur trois piliers :

- Une référente handicap identifiée, qualifiée et disponible
- Un réseau de partenaires spécialisés mobilisables à tout moment
- Des modalités d'adaptation pédagogique et logistique individualisées

2. La Référente Handicap

Identité et coordonnées

Nom & Prénom	Zubida HEMARID
Fonction	Référente Handicap — Psychologue du travail
Contact	zhemarid@gmail.com
Disponibilité	Sur rendez-vous — délai de réponse sous 48h

Profil et compétences

Zubida HEMARID est psychologue du travail depuis 1999, diplômée d'un DESS Master 2 en Psychologie du travail (INETOP – Paris). Elle est également titulaire d'une Habilitation IPRP (Intervenante en Prévention des Risques Professionnels, délivrée par la DREETS).

Ses domaines d'expertise en lien direct avec l'accompagnement du handicap :

- Accompagnement des transitions professionnelles et maintien dans l'emploi
- Prévention des risques psychosociaux (RPS) et qualité de vie au travail (QVCT)
- Évaluation des situations individuelles et préconisations d'aménagement
- Coaching de managers et d'équipes en contexte d'inclusion
- Médiation en entreprise et gestion des situations complexes

- Audit et diagnostic RH

Elle est Présidente d'honneur de l'association Handistea, dédiée à l'inclusion des personnes en situation de handicap, ce qui témoigne de son engagement durable sur ces questions.

Elle intervient notamment auprès de : CTM Martinique, Sanofi, Enedis, SNCF, Michelin, ARS, CPAM, DRJSCS, Thales, Pfizer.

3. Rôle et missions de la référente

La référente handicap est l'interlocutrice privilégiée de toute personne en situation de handicap souhaitant accéder à une formation proposée par GROUPE PROACTIV. Elle intervient à toutes les étapes du parcours :

Avant la formation ou bilan de compétences

- Recevoir la déclaration de situation de handicap et analyser les besoins spécifiques
- Identifier les aménagements nécessaires (pédagogiques, matériels, temporels)
- Orienter le bénéficiaire vers les partenaires compétents si besoin (MDPH, Cap Emploi, AGEFIPH...)
- Vérifier l'accessibilité des locaux ou proposer une alternative adaptée
- Coordonner avec les formateurs, consultants pour adapter les supports et les modalités

Pendant la formation

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des aménagements
- Être disponible pour tout signalement ou ajustement en cours de parcours
- Maintenir le lien entre le bénéficiaire, les formateurs et les partenaires extérieurs si nécessaire

Après la formation ou bilan de compétences

- Évaluer la pertinence des aménagements mis en place
- Recueillir le retour du bénéficiaire sur les conditions d'accueil
- Alimenter le plan d'amélioration continue de l'organisme
- Orienter vers des dispositifs de suite si besoin (emploi, autre formation, VAE...)

4. Procédure d'accueil des personnes en situation de handicap

Éta pe	Phase	Action	Responsable
1	Inscription / Contact	Signalement de la situation de handicap (formulaire, email, téléphone)	<i>Secrétariat / Référente</i>
2	Analyse des besoins	Entretien individuel avec la référente handicap pour identifier les besoins	<i>Zubida HEMARID</i>
3	Plan d'adaptation	Définition des aménagements : durée, supports, posture, matériel...	<i>Référente + consultant</i>
4	Mobilisation partenaires	Contact Cap Emploi / MDPH / AGEFIPH / FIPHFP / ANFH si besoin de financement ou d'expertise complémentaire	<i>Référente</i>
5	Mise en œuvre	Formation adaptée, suivi régulier en cours de parcours	<i>Consultante+ Référente</i>
6	Évaluation	Bilan post-formation : satisfaction, efficacité des aménagements	<i>Référente</i>

5. Réseau de partenaires mobilisables

GROUPE PROACTIV s'appuie sur un réseau de partenaires institutionnels et spécialisés pour orienter et accompagner les personnes en situation de handicap. Ce réseau est activé selon les besoins identifiés lors de l'entretien avec la référente.

Partenaire	Mission principale	Site / Contact
Cap Emploi	Piloté par l'État, l'AGEFIPH, le FIPHFP et France Travail : évaluation de la situation de handicap, identification des compensations à mettre en œuvre, accompagnement vers et dans l'emploi des personnes handicapées.	capemploi.net
AGEFIPH	Aide les personnes handicapées dans leur vie professionnelle (emploi, formation, création d'entreprise) et accompagne les entreprises dans le recrutement et le maintien dans l'emploi des PSH.	agefiph.fr
FIPHFP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (loi du 11 février 2005). Acteur essentiel de la politique handicap dans les trois versants de la Fonction publique.	fiphfp.fr
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées : reconnaissance administrative du handicap (RQTH), orientation, droits et prestations. Interlocuteur clé pour toute démarche de reconnaissance.	mdph locale
ANFH	Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier : financement et organisation de la formation des agents de la Fonction publique hospitalière, avec dispositifs spécifiques handicap.	anfh.fr

6. Exemples d'aménagements mis en œuvre

Les aménagements suivants peuvent être mis en place en fonction des besoins individuels identifiés lors de l'entretien préalable avec la référente handicap :

Aménagements pédagogiques

- Adaptation des supports de formation (police agrandie, fort contraste, version audio)
- Transmission des supports en amont de la formation
- Fractionnement des séquences de formation et pauses supplémentaires
- Allongement du temps imparti pour les exercices et évaluations
- Mise à disposition d'un tuteur ou d'un binôme d'accompagnement
- Recours à des modalités distancielles si la mobilité est contrainte

Aménagements matériels et logistiques

- Vérification de l'accessibilité PMR des locaux et, si nécessaire, changement de salle
- Mise à disposition de matériel spécifique (siège adapté, écran agrandi, micro...)
- Adaptation des horaires si besoin médical avéré
- Prise en charge des frais de transport adapté (en lien avec les financeurs)

7. Information et communication

Conformément à l'indicateur 1 du référentiel Qualiopi, GROUPE PROACTIV s'assure que l'information sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap est visible, claire et facilement accessible :

- Mention de l'accessibilité et des coordonnées de la référente sur le site internet
- Information systématique dans les fiches programme et les plaquettes de formation
- Mention dans les convocations et livrets d'accueil remis aux stagiaires
- Rappel dans le règlement intérieur de l'organisme

Contact référente handicap :

Zubida HEMARID — zhemarid@gmail.com — *Délai de réponse : 48h maximum*

8. Veille réglementaire et mise à jour

La référente handicap assure une veille régulière sur les évolutions législatives et les bonnes pratiques en matière d'accessibilité et d'inclusion. Cette veille est tracée et exploitée dans le cadre de l'amélioration continue de l'organisme.

Sources de veille mobilisées :



- Site du Ministère du Travail et Ministère de l'Éducation nationale
- Publications AGEFIPH, FIPHFP, Cap Emploi, ANFH
- Association Handistea (dont Zubida HEMARID est Présidente d'honneur)
- Newsletters et revues spécialisées : Centre Inffo, Digiformag
- Participation à des colloques, journées thématiques et groupes de travail sur le handicap

Ce document est révisé a minima une fois par an et à chaque évolution significative du référentiel Qualiopi ou de la réglementation applicable.
